



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

Conseil des ministres du complexe WAPO (Parc W, Arly, Pendjari et Otikéran Mandouri) pour la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente
Discours de M. Hoa-Binh ADJEMIAN, Chargé d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne au Bénin, Représentant des Partenaires Techniques et Financier

Cotonou, 28 mars 2013

Excellence Messieurs les Ministres de l'Environnement du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo
Excellence Monsieur le Commissaire de l'UEMOA,
Mesdames Messieurs les Directeurs de cabinets,
Madame la Représentante résidente du PNUD,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et chargés de mission,
Messieurs les Directeurs Généraux des Ministères et des offices en charge de la gestion des aires protégées,
Monsieur le Recteur de l'Université d'Abomey Calavi,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de me retrouver parmi vous pour participer au conseil des Ministres du complexe WAPO (Parc W, Arly, Pendjari et Otikéran Mandouri), et j'ai l'honneur de délivrer un discours au nom de vos Partenaires au développement qui vous accompagnent dans votre politique nationale et sous régionale de protection de l'environnement et de la biodiversité.

Messieurs les Ministres, Monsieur le Commissaire,

L'environnement est un bien précieux à conserver pour le futur de notre humanité, et comme vous le savez, le complexe WAPO est une réserve de biodiversité unique. Les derniers lions, les derniers éléphants d'Afrique de l'Ouest vivent principalement dans ces aires protégées. L'environnement est un bien public mondial, et seule une collaboration régionale entre le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo permettra de protéger un écosystème en danger pour le bénéfice de tous. Vos Partenaires au développement se félicitent donc de

l'organisation de ce conseil des Ministres qui démontrent votre volonté de participer ensemble à la protection d'un patrimoine de l'humanité.

Mesdames Messieurs,

Malgré tous les efforts réalisés et la volonté de tous, nous constatons une aggravation de la situation.

En particulier, un récent inventaire d'une partie du Parc W montre que le nombre d'animaux domestiques présents dans le Parc a été multiplié par 5 lors des dix dernières années, avec un nombre grandissant de bovins en transhumance dans le Parc, détruisant la faune et la flore de cet écosystème fragile.

En outre, **l'évolution du braconnage est très préoccupante** avec des méthodes qui s'apparentent de plus en plus à du trafic illégal de stupéfiants, et qui peuvent même être liées à la problématique du terrorisme international sévissant dans la sous-région. Cette problématique dépasse la protection des aires protégées et ne pourra être résolue sans une prise de conscience nationale et un renforcement de la collaboration régionale.

Messieurs les Ministres,

Vos Partenaires au développement sont convaincus que **vous saisissez l'occasion de ce conseil pour engager des actions concrètes** et coordonnées pour lutter contre le braconnage et l'incursion massives d'animaux domestiques dans les complexes WAPO. Soyez assurés que vos Partenaires se tiennent à vos côtés pour accompagner vos stratégies, en particulier dans le cadre du programme d'Appui au Parcs de l'Entente.

Honorables invités,

Donnant suite à trois journées de dialogue et de travail intensifs du Comité Technique de Suivi du PAPE et du projet WAP, et pour répondre aux défis et aux enjeux environnementaux, vos Partenaires Techniques et Financiers recommandent au conseil des Ministres des actions pour :

- (1) Renforcer la collaboration régionale
- (2) Assurer un financement durable de la gestion des aires protégées, et
- (3) Améliorer la gouvernance sectorielle.

À propos de la collaboration régionale, vos Partenaires encouragent fortement les Etats à l'établissement de l'accord quadripartite, concernant la gestion du complexe WAPO dans son entièreté, intégrant le Togo, et introduisant l'UEMOA comme entité de coordination et de facilitation au niveau politique, législatif et

réglementaire. Cet accord permettra d'institutionnaliser la gestion transfrontalière du WAPO, de participer à l'intégration régionale de vos pays, et d'assurer une protection optimale d'une zone géographique unique dans le monde.

Comme vous le savez, au vu de son importante biodiversité, le complexe WAPO mériterait d'être classé au Patrimoine mondial. Nous recommandons donc aux Etats d'accélérer la mise en place des outils de gestion et de gouvernance nécessaires à ce classement, et bien sûr nous réitérons notre souhait de vous accompagner dans cette tâche.

Concernant le financement durable de la gestion des aires protégées, vos Partenaires suggèrent que la question de financement à long terme des frais récurrents des Aires Protégées (frais minimum de fonctionnement) du complexe WAPO par un fonds fiduciaire, soit clairement débattue et analysée courant 2013 au niveau national ainsi qu'au niveau régional, tout en ne surestimant pas les avantages de cet outil.

Nous recommandons ainsi que ce processus soit facilité par l'UEMOA et que des propositions concrètes soient faites lors de notre prochaine rencontre en 2014.

Entre autres, nous aimerions rappeler que **l'amélioration de la gouvernance sectorielle ne nécessite pas de fonds extérieurs complémentaires, mais une volonté politique claire s'inscrivant dans une stratégie opérationnelle**. C'est pour cette raison que nous vous accompagnons dans votre processus d'élaboration d'un schéma directeur régional et de Plans d'Aménagement de Gestion, Plans qui devront être adoptés rapidement pour être effectivement mis en œuvre

Messieurs les Ministres, Monsieur le Commissaire,

Concernant la gouvernance sectorielle, les PTF saluent le Bénin pour son modèle de gestion du Parc Pendjari. En effet, la structuration entre CENAGREF, AVIGREF et Communes/collectivités locales est un exemple de cogestion des ressources naturelles pour la région, cogestion qui seule peut assurer la conservation durable de l'environnement.

Les PTF encouragent donc tous les pays à soutenir et faciliter la gouvernance partagée des ressources naturelles, en prenant en compte les processus nationaux de décentralisation.

Monsieur le Ministre du Burkina Faso,

De manière spécifique, les PTF félicitent les autorités du Burkina Faso pour le travail effectué pour le classement du Parc d'Arly.

Comme vous le savez, la réhabilitation et la construction d'infrastructures au parc d'Arly ne pourront pas être financées par le projet PAPE tant que le site ne sera pas reconnu comme parc national, cette condition s'appliquant d'ailleurs à tous les parcs financés dans le cadre du projet et son éventuelle extension. Des questions ou actions à mener au niveau institutionnel, administratif et financier doivent malgré tout encore être résolues.

Nous voulons vous assurer, Monsieur le Ministre que vos Partenaires vous apporterons le soutien nécessaire si vous le souhaitez.

Mesdames, Messieurs,

En conclusion, le Comité Technique de Suivi 2013 marque une nouvelle étape dans le processus régional de conservation des aires protégées en Afrique de l'Ouest.

Au nom de vos partenaires au développement, même si je vous ai fait part de certaines inquiétudes, j'aimerais saisir cette opportunité pour exprimer notre satisfaction quant à l'évolution qui est marquée en ce jour, et qui laisse espérer une concrétisation à court terme de cette remarquable initiative transfrontalière entre trois pays, auquel un quatrième, le Togo, se joint maintenant.

Je suis convaincu que cette réunion marquera une inflexion dans la destruction de la biodiversité et l'augmentation du braconnage, et que grâce à la volonté de tous et de vous Messieurs les Ministres, le WAPO restera un joyau de biodiversité pour les générations futures.

La vision régionale de ce vaste complexe est à nouveau bien engagé, et nous sommes pleinement confiants en la capacité des Etats de relever les défis de la protection de l'environnement, à la fois au niveau régional que dans leurs pays respectifs.

En ce sens, le rôle de l'UEMOA dans le pilotage de ce projet est un élément particulièrement positif, aussi bien au niveau politique, qu'au niveau réglementaire et législatif, ce qui est un atout considérable pour vos Etats.

J'aimerais remercier tous les participants, qu'ils soient représentants du gouvernement et de l'administration nationale, des offices de gestion des aires protégées, des communes, des associations et ONGs, du secteur privé et tous les autres acteurs, pour leur participation et contribution au CTS et CM, ainsi que pour la capacité d'écoute et d'échange en dépit des inquiétudes, parfois incompréhensions, et quelques frustrations que nous essayerons par tous les moyens d'atténuer.

Vive la protection de l'environnement, vive la coopération internationale !

Je vous remercie.